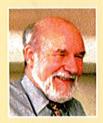
rs des les de ographie rique



Les Sources de la Démographie historique française, mémoire de l'Institut national des Techniques Documentaires, sont publiées en 1967 par le Comité des Travaux historiques et scientifiques (Paris, Bibliothèque nationale). Ce premier ouvrage de René Le Mée le désigne, sans hésitation, auprès de la com-

munauté des historiens démographes comme spécialiste des Archives publiques et des fonds documentaires français. Documentaliste au Ministère de l'Agriculture, il rejoint, en 1970, la nouvelle équipe du Laboratoire de Démographie historique. Depuis lors, les enquêtes engagées par le Laboratoire s'appuient naturellement sur son expérience des difficultés et des mystères de la Recherche documentaire en archives et en bibliothèques.

Sa contribution à la Bibliographie Internationale de Démographie historique et la rédaction de la bibliographie analytique annuelle, outil apprécié par les historiens tant en France qu'à l'étranger, ne représentent qu'une part de son apport personnel à cette discipline. En effet, curieux de connaître et de découvrir les sources de l'histoire démographique et sociale, les nombreuses publications dont ce *Recueil d'Articles* ne sont qu'une sélection, montrent que René Le Mée est allé plus loin que la description et l'inventaire. Il propose ainsi une lecture critique et une analyse de corpus statistiques, tels les dénombrements et les recensements des XVIIIe et XIXe siècles, il remet en cause des idées reçues sur certaines figures de la pensée démographique du XVIIIe siècle, il met en regard évolution démographique et réalité économique ou sociale. Son érudition et sa curiosité l'ont ainsi amené à aborder les différentes facettes de la société française des XVIIIe et XIXe siècles. Tous, collègues et amis, ont connu son attention discrète et efficace, son

obligation amicale et savante. Ils souhaitent par ce Recueil d'Articles lui

offrir une marque de leur reconnaissance.

Cahiers des Annales de Démographie Historique

> René LE MÉE Dénombrements, espaces et société

Recueil d'articles

Publié avec le concours du Laboratoire de Démographie Historique

[°N - H

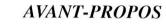
René LE MÉE

Dénombrements, espaces et société

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS Jean-Pierre BARDET Hervé LE Bras..... 1. SOURCES ET STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES La réglementation des registres paroissiaux en France..... Statistiques de population, 1765-1815 La Statistique démographique officielle de 1815 à 1870 en France..... Un dénombrement des Corses en 1770..... Dénombrements et recensements (1789-1800) Jean-Baptiste Moheau (1745-1794) et les Recherches... un auteur énigmatique ou mythique ?...... 2. LA VILLE La population de Senlis en 1765 L'évolution démographique de quatre petites villes du département de l'Oise entre 1806 et 1851..... Les villes de France et leur population de 1806 à 1851 Le choléra et la question des logements insalubres à Paris (1832-1849) 3. CROISSANCE ET ENJEUX DE SOCIÉTÉ De la communauté d'Ancien Régime à la commune Croissance démographique et économie dans l'élection de Rosay au XVIII^e siècle...... La croissance démographique dans l'Élection de Paris à la fin de l'Ancien Régime La Révolution, un conflit de génération ? Une affaire de « Faiseuses d'anges » à la fin du XIX^e siècle

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE.....



Cahiers des Annales de	Démograph.	nie Historique
------------------------	------------	----------------

René Le Mée, « le prince des érudits »

Dans l'ordre d'arrivée, René Le Mée m'a précédé au Laboratoire de Démographie historique. Il est en quelque sorte membre fondateur d'une entreprise où la petite cohorte des historiens-démographes français s'est formée sous la direction exigeante de Jacques Dupâquier. Quand je m'y suis installé durablement, en 1973, René était déjà un vétéran. Nous nous connaissions pour nous être croisés souvent au cours des réunions de la Société de démographie historique où j'ai siégé à partir de 1967. Autant dire que notre histoire commune est longue et qu'elle a été particulièrement intense pendant les dix années que j'ai passées à l'École des hautes études en sciences sociales.

Dès le départ, le Laboratoire a été un carrefour animé où s'est naturellement greffé la toute jeune Société de Démographie historique qui y tenait ses conseils. Dans les années 1960, c'est dans ce cadre que nous découvrions les pères de la nouvelle discipline : Pierre Goubert qui avait ébloui chacun de nous avec son Beauvaisis, Louis Henry dont la science exacte nous terrorisait un peu, André Armengaud intelligent, chaleureux et modeste, Marcel Reinhard qui cachait derrière une certaine timidité une grande passion pour les découvertes en cours, Peter Laslett, fascinant auteur du Monde que nous avons perdu, qui savait si bien faire surgir les questions nouvelles, Pierre Chaunu dont l'inoubliable Europe Classique avait apporté la première synthèse intégrant de manière éblouissante les nouveaux acquis de la démographie à une histoire générale du continent repensée. Les conseils de la Société étaient animés. Les maîtres et leurs disciples s'enthousiasmaient devant les premières réponses surgies de comptages inédits, suscitaient projets et suggestions dont la mise en œuvre était souvent confiée à notre petite équipe du laboratoire. Nous étions à la fois des agents de publicité et des expérimentateurs.

Par fondation, le laboratoire devait assurer le fonctionnement de la dynamique association, organiser et à vrai dire structurer ses colloques, fabriquer sa revue et ses bulletins, en corriger les épreuves, en mobiliser les auteurs. Bien souvent, nous étions contraints de combler les vides en rédigeant chroniques et comptes-rendus qui pouvaient faire défaut, de traduire certains articles, parfois de les réécrire. René était au cœur de toutes cette fébrile industrie. Il nous paraissait tout savoir : les références, les dogmes scientifiques essentiels, les querelles ambiantes ou anciennes et mille et une autres recettes destinées à exorciser les périls qui menaçaient les premiers pas hésitants du démographe. Souvent, je l'ai vu et entendu encourager, conseiller, en quelque sorte choyer, les jeunes doctorants qui affluaient au laboratoire.

À vrai dire, René n'était pas particulièrement branché sur les techniques alors bien discutées, il était plutôt l'homme du savoir général en démographie et aussi le plus savant des chasseurs de sources et de livres inconnus ou introuvables de la corporation des démographes historiens. Pour cette raison, on l'avait désigné comme documentaliste de notre équipe. Traduisez l'homme qui sait tout, celui à qui l'on demande la définition des choses, la référence impossible à trouver ou la bibliographie exhaustive d'un sujet dispersé et exotique. Il avait calmement réponse à tout. Dans ses armoires secrètes et quelque peu inaccessibles, René accumulait des milliers de fiches, de références, de notices qui lui permettaient de satisfaire magiquement toutes nos questions. Cette passion de savoir lui mérite assurément ce titre de *prince des érudits*, jadis attribué par Pierre Chaunu à un admirable et savant notaire rouennais, Pierre Dardel.

D'un certain sens, René Le Mée est un contemplatif, un homme de méditation. C'est une qualité indispensable pour un documentaliste qui doit tout voir, tout savoir, tout enregistrer, en sélectionnant ensuite pour communiquer. Cela nécessite culture et réflexion : je puis témoigner du fait que René a la chance assez rare d'ajouter ces qualités à une inlassable curiosité intellectuelle. Je dois confesser aussi que nous avons tous abusé de son talent et de sa disponibilité. Je retrouve encore dans mes papiers un peu jaunis des années 1970 ou 1980, certaines des fiches qu'il me remettait en réponse à une question un peu tordue, jamais simple en tout cas, que je lui avais posée. L'écriture est fine, parfaitement lisible, l'information précise. Je ne l'ai jamais prise en défaut. Parfois, René me transmettait hors demande, spontanément, avec un sourire complice annonçant une trouvaille inédite, une référence inattendue et vraiment riche, l'adresse d'un dépôt documentaire que j'avais ignoré : c'était sa manière à lui, sans éclat, d'aller au-delà du simple service de réponse aux questions posées, qualité rare.

Il faudra bien qu'un jour, il écrive le traité du parfait documentaliste. Certes la patience et l'accumulation jouent un rôle essentiel dans ce travail, mais aussi une forme d'apostolat qui conduit à donner à autrui tout ce que l'on trouve, à chercher pour l'autre, dans une large mesure à renoncer à soi-même. De ce point de vue, sa bibliographie est exemplaire. Je voudrais m'attarder un instant sur l'une de ces premières publications qui date de 1967 : Les sources de la démographie historique française dans les archives publiques (XVII^e-XVIII^e siècles). Voilà une recherche sacrificielle si l'on m'autorise ce qualificatif. Quand on est un jeune chercheur, collecter systématiquement dans les archives publiques de tous les départements de France la liste des sources susceptibles d'intéresser les historiens démographes, relevait bel et bien d'une forme d'apostolat. Cette érudition de bénédictin au service de la communauté a été assurément fructueuse : ce petit livre blanc est devenu une sorte de bible pour plusieurs générations de chercheurs et sa mention fréquente dans les bibliographies scientifiques confirme son utilité et aujourd'hui encore son actualité.

Parcourez la table des matières de cet hommage, relisez la bibliographie de René Le Mée, vous constaterez qu'une grande partie de ses travaux ont été orientés vers une mise à disposition en faveur de la communauté scientifique d'informations inaccessibles ou dispersées. Qui de nous n'a pas utilisé son article sur la réglementation des registres paroissiaux en France, ses données sur la population urbaine de la France? Je pourrais prolonger cette énumération en proclamant notre dette. René a été tout au long de sa carrière un ingénieur de recherche exemplaire, irremplaçable. Est-ce à dire qu'il se réfugiait dans l'information parce que la recherche proprement dite ne le mobilisait pas? Nous savons tous que cette lecture est contredite par la production scientifique de notre ami. Sa bibliographie le proclame, René a aussi publié de savants travaux, très souvent cités. Certains ont fait date. Je pense à un certain article à propos de Jean-Baptiste Moheau qui, en son temps, a fait couler beaucoup d'encre. Ces publications constituent l'indiscutable preuve d'un vrai talent de chercheur, d'une capacité enviable à croiser l'érudition et la réflexion historique.

J'ai employé l'adjectif irremplaçable. On va me dire que c'est tout à fait normal, un mot incontournable pour tous les discours et préfaces liés à un départ en retrait. Me permettra-t-on de penser que certains sont plus irremplaçables que d'autres ? J'ai quelques raisons de l'écrire à propos de René Le Mée, puisque mon départ du laboratoire vers d'autres horizons m'a permis de vérifier, il y a déjà longtemps, à quel point il me manquait et combien j'enviais mon successeur, Hervé Le Bras, à qui j'avais non seulement transmis le Laboratoire mais aussi confié une merveilleuse équipe

qui en était l'âme. J'ai bien cru comprendre que pour Hervé aussi, René Le Mée était irremplaçable.

Irremplaçable, mais maître de son temps, libéré de devoirs qu'il a remplis avec tant de zèle pendant tant d'années, comme la préparation de ces bibliographies annuelles excellentes, complètes et prêtes en temps qui ont été plus ou moins le départ de la Bibliographie Internationale de démographie historique. N'a-t-il pas mérité de pouvoir enfin poursuivre pour son propre compte, avec son érudition presque monstrueuse, des travaux qu'il a différés pendant si longtemps et qui seront aussi utiles à notre communauté? Je sais que certains méditent de faire encore appel à lui, à son inépuisable gentillesse et à sa science, puisqu'il est vraiment irremplaçable. Alors, qu'il me permette de lui donner le conseil de se défendre en étant certain qu'on ne l'oubliera pas, puisqu'il restera un membre bien présent dans notre communauté. Ce livre recense ses articles et ouvrages, permet d'en rééditer certains, mais aussi en annonce d'autres.

Jean-Pierre BARDET Professeur à Paris-IV Sorbonne et Directeur d'études à l'Ehess

L'intelligence des détails

Au moment où le Centre de Recherches historiques du Cnrs/Ehess consacre les festivités de son cinquantième anniversaire à l'évocation des grandes enquêtes des décennies 50 à 80, le parcours concomitant de René Le Mée permet d'entrevoir la cause des difficultés qui ont marqué les dernières grandes entreprises de collecte des données, telles que la dîme royale ou l'enquête des Trois mille familles. Alors que ces grandes enquêtes étaient lancées dans une précipitation que leur audace masquait de moins en moins, le patient travail de R. Le Mée montrait sur des modèles réduits toutes les difficultés de telles entreprises. Durant toute sa carrière de chercheur, d'archiviste et de documentaliste, R. Le Mée est, en effet, resté fidèle à plusieurs principes de recherche que le présent ouvrage illustre avec une grande netteté. Trois d'entre eux méritent d'être soulignés et approfondis :

- une source n'est jamais une donnée, ou plus exactement n'est jamais donnée ingénuement au chercheur. Elle a une histoire, des raisons, des usages, et un vieillissement durant lequel elle s'étiole ;
- avant une grande enquête, une et même plusieurs monographies s'avèrent utiles pour de nombreuses raisons de fond et d'organisation;
- la recherche des causalités ou pour le moins des contraintes historiques qui canalisent les phénomènes est beaucoup plus aisée sur une monographie que dans un corpus exhaustif ou représentatif mélant des situations très diverses.

SOURCES, ENQUÊTES, DONNÉES

On lit souvent que le contrôle des populations est apparu avec l'édit de Villers-Cotterêts qui faisait obligation aux curés de tenir des registres de catholicité pour les baptêmes, les décès et les mariages. On l'interprête en termes de pouvoir dans la tradition foucaldienne : renforcement du contrôle

royal sur la population, et renforcement de l'administration. L'étude précise que R. Le Mée a consacrée à la « réglementation des registres paroissiaux » montre au contraire que l'édit vient fédérer une longue série de tentatives locales ou régionales pour enregistrer certains événements. Les raisons les plus diverses ont été à l'origine de ces premières formes d'enregistrement. Il s'agissait de s'assurer que certains bénéfices étaient devenus vacants et dans ce cas que les héritiers avaient bien atteint leur majorité. D'où l'intérêt que l'Église porta à l'enregistrement des baptêmes (pour déterminer l'âge, donc la majorité) et des décès (pour les vacances). Dans cette optique, les mariages n'étaient pas concernés et les registres ne leur furent d'abord pas ouverts. Mais bientôt, on s'inquiéta de la fréquence des mariages « clandestins » (la permanence de certains adjectifs est à elle seule un sujet digne de réflexion historique) et l'on considéra la bigamie et la polygamie comme des atteintes graves à l'ordre public. À la suite de la Contre-Réforme et du concile de Trente, l'Église accorda aussi un regain d'attention aux mariages entre apparentés dont le contrôle très strict, durant le haut Moyen Âge, s'était relâché ensuite. Les registres des mariages devinrent alors une sorte de priorité morale et religieuse.

L'État trouvait bien sûr un avantage à ce que le contrôle de l'Église soit renforcé, mais les registres paroissiaux ne lui étaient pas d'une utilité directe. Il fallut attendre plus de deux siècles pour que, par l'intermédiaire de la théorie des multiplicateurs, l'État commence à trouver un début d'intérêt au mouvement de la population dans l'espoir d'en déduire l'effectif total de la population en différents lieux du Royaume et de savoir si la population diminuait ou augmentait, grande source de débat durant la seconde moitié du XVIIIe siècle. L'étude précise que R. Le Mée a écrite sur l'existence de Moheau permet de saisir sur le vif ce mélange d'initiative individuelle, de laisser-aller administratif, d'idéologie scientifique des élites et de raison d'État qui met lentement en branle le pouvoir central dans une utilisation des registres paroissiaux. Il est, par exemple, intéressant qu'il faille attendre 1787, deux années seulement avant la Révolution, pour qu'un édit accorde l'enregistrement aux membres des religions autres que la catholique, et indique ainsi que l'impératif d'État commençait à remplacer les impératifs religieux et moraux.

L'histoire de l'état civil dont R. Le Mée retrace ainsi la préhistoire, est, comme il le montre à plusieurs reprises, un moyen d'apprécier la qualité des registres, l'amplitude de leur conservation et donc leur importance à l'époque. Rien n'étonnerait plus un curé de la fin du XVII^e siècle que d'apprendre que ses registres sont actuellement dépouillés avec un grand soin. L'histoire de cette source est donc aussi celle des conditions de sa conservation (ou de sa

disparition). R. Le Mée ne pousse pas l'exploitation de la source jusqu'à ses dernières conséquences car sinon, il devrait se demander pourquoi, presque soudainement, au milieu des années cinquante, on commence à s'intéresser à leur exploitation. En filigrane, cependant, R. Le Mée indique sa position puisque d'entrée de jeu, il cite l'article de P. Goubert, « Une richesse historique en cours d'exploitation... » publié en 1954 et non l'article du démographe Louis Henry qui le précédait de deux années avec un titre bien différent, « une richesse en friches, les registres paroissiaux... ». Continuité de l'histoire au cours de laquelle les sources mûrissent et se défont lentement, opposée à la discontinuité de la science, bousculée par des inventions.

LE BON USAGE DE LA MONOGRAPHIE

Aussi curieux que cela paraisse, les grandes enquêtes en histoire ont tendu à reposer de plus en plus sur un argumentaire restreint, voire minimal comme si la force des données suffisait à fabriquer un contenu intellectuel. Quelles sont par exemple les interrogations théoriques précises à l'origine des enquêtes sur la dîme royale ou sur les Trois mille familles précédemment citées ? La monographie part d'un présupposé inverse, même si souvent elle se déguise en grande enquête. Dans la monographie, ce qui compte pour la plupart des sciences sociales, c'est le fait que les individus étudiés se connaissent concrètement et agissent dans un paysage défini. Dans son beau travail sur l'élection de Rosay, le paysage de la Brie, la présence de la capitale à moins d'un jour de marche, l'homogénéité des cultures et des mœurs permettent de faire parler les chiffres et de poser quelques hypothèses sur les ponctions financières auxquelles les paysans étaient soumis un peu avant la Révolution, ainsi que sur les amorces d'industrialisation. Même assez restreint, connu par ses habitants et relativement homogène, l'élection de Rosay rassemble des paroisses typées et peut même être divisée selon un gradient nord-est sud-ouest. À petite échelle, on éprouve déjà une certaine difficulté à parler en toute généralité d'un tel terroir. On conçoit, alors, la difficulté que l'on peut rencontrer quand on recherche les mêmes phénomènes sur une surface égale à celle d'une province, de la France ou de l'Europe. Martine Segalen dans ses « Quinze générations de Bas-bretons » avait rencontré aussi ce problème de généralisation : comment dire que la Bretagne suivait une coutume d'héritage égalitaire restreinte aux hommes quand elle trouvait dans des villages voisins des coutumes de famille-souche, d'héritage préférentiel, de droit d'aînesse, ou au contraire d'égalité de tous les enfants, quelque soit leur sexe ? Quand de plus, ces coutumes variaient au cours du temps, notamment pour faire face à l'accroissement de la pression démographique (par exemple l'apparition de droits domaniers portant sur les constructions qu'on pouvait posséder sur un terrain propriété d'un autre).

LES PROCÉDURES DE GÉNÉRALISATION

Avant même de lancer des hypothèses générales qui s'appliqueraient à un grand territoire, et plus encore avant de se lancer à corps perdu dans la collecte lourde de données, il faudrait en fait s'interroger sur la nature du processus de généralisation qui nous fait utiliser des termes tels que « industrialisation », « pression démographique » comme nous l'avons fait après maints autres, il y a quelques lignes encore. Une solution pourrait consister à définir une succession emboîtée d'échelles où les généralisations ne vaudraient que d'un échelon au suivant. Par exemple, on parlerait non pas d'une coutume égalitaire en Bretagne, mais d'une proportion majoritaire de paroisses qui suivent une coutume égalitaire. La proposition ne passerait pas directement de l'entité « Bretagne » à l'entité « famille », mais utiliserait l'étape intermédiaire de la paroisse ou du groupe de paroisses qui est la bonne échelle pour saisir le phénomène pertinent de la coutume. La même chose pourrait être dite à propos de l'industrialisation qui n'est pas un phénomène homogène ni global particulièrement à ses débuts, mais relève de marchés locaux, de moyens de communication, d'entreprises dont la taille varie du ménage à la fabrique ou à la manufacture. Des propositions sur l'industrialisation doivent être décomposées en ces différents niveaux, ce qui est plus difficile que pour les coutumes, car il n'existe pas de niveau institutionnel de référence.

Si l'on omet ces questions qui sont pourtant au cœur de la géographie (découpage de l'espace) et de l'histoire (périodisation ou découpage du temps) et devraient occuper une place importante en sociologie, on tombe dans un travers bien analysé par Norbert Elias dans son « qu'est-ce que la sociologie ? : l'anthropomorphisme ». N. Elias montre, en effet, que la structure des langues indoeuropéennes donne une importance démesurée au sujet ou prédicat. En disant par exemple « le soleil brille », on transforme le soleil en un sujet maître de son action et qui a donc pris la décision de briller. Il en est de même des propositions commençant par « la population française », ou « l'industrialisation », ou « les ressources alimentaires ». Certains débats pro ou anti-malthusiens prennent ainsi l'allure de pièces de théatre où un personnage, madame la population, discute avec un autre, madame les ressources alimentaires, sous l'œil bienveillant d'un troisième, monsieur progrès technique.

La monographie est l'un des moyens d'éviter ce travers, ne serait-ce que parce qu'on y limite les échelles possibles. On a dit aussi que son principe consistait à prendre en compte un ensemble d'humains se connaissant réciproquement, et non une population définie par un critère abstrait. Une autre vertu de la monographie, telle que la pratique R. Le Mée, tient à la juxtaposition de plusieurs monographies sur des sujets voisins, ce qui mène à la difficile question du comparatisme historique et géographique. R. Le Mée se tire avec brio de cet exercice dans plusieurs textes du recueil qui suit, notamment quand il analyse le développement de quatre petites villes de l'Oise. Plus généralement, les villes, surtout les villes anciennes, se révèlent être un des meilleurs terrains pour la monographie et le comparatisme. En témoigne la belle collection que l'éditeur Fayard consacre actuellement aux grandes villes mondiales, telles que Mexico étudiée par S. Gruzinski, Saint-Petersbourg vue par W. Berelovitch ou New-York par F. Weil. L'échelle qu'adopte R. Le Mée est plus modeste et le travail plus limité, mais il nous livre des études sur la France urbaine parmi les plus renseignées, notamment dans ses « villes de France et leur population de 1806 à 1851 », utiles pour les chiffres qu'elles rassemblent autant que par la précaution de leur commentaire : qu'est-ce qu'une ville et comment définit-on ses habitants, même à une époque où les remparts, les fortifications et les octrois divisaient plus strictement l'espace que maintenant.

Ces quelques remarques ne donnent qu'une faible idée de la variété des préoccupations de R. Le Mée. On trouvera dans la suite de l'ouvrage des analyses remarquablement précises de l'impact des épidémies de choléra à Paris et de la querelle subséquente entre contagionnistes et hygiénistes, une recherche sur la jeunesse des généraux de la Révolution et de l'Empire, sur l'apparition de la notion de commune à partir des communautés d'Ancien Régime, etc. Mais dans tous les cas, on retrouvera cette attention au détail et surtout à l'échelle pertinente des phénomènes qui continue à être un trait distinctif des recherches menées au Laboratoire de Démographie historique, que ce soit avec la micro-histoire pratiquée par M. Gribaudi ou avec la géographie fractale que nous étudions actuellement.

Hervé LE BRAS

Directeur du Laboratoire de Démographie historique

l'article 317, au nom des droits de la femme à disposer de son corps et à refuser toute maternité indésirée, aient développé leur action.

Il est curieux de noter d'ailleurs que quelques jours avant l'ouverture du procès des « Avorteurs des Batignolles », *Le Petit Parisien*, dans son numéro du 30 octobre 1891, informait ses lecteurs qu'une affaire d'avortement venait de trouver son épilogue devant la cour d'assises du Vaucluse : 4 condamnations à un an d'emprisonnement et 4 acquittements constituaient la sanction du jury. Le 30 novembre suivant, le même journal, après avoir relaté brièvement la fin du procès de Constance Thomas, annonçait l'arrestation de deux sages-femmes pour avortements provoqués, l'une était domiciliée à Combs-la-Ville (Seine-et-Marne), l'autre rue Ordener (à Paris)... à quelques centaines de mètres de la place Clichy.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

- Les sources de la démographie historique française dans les archives publiques (XVII^e-XVIII^e siècle), Paris, Bibliothèque nationale, 1967, XXII-370 p.
- « Du nouveau sur Expilly », *Annales de Démographie historique*, Paris, 1968, pp. 172-174.
- « Mouvement de la population pour l'île de Corse de 1770 à 1789 », *Annales de Démographie historique*, Paris, 1969, pp. 389-390.
- (avec J. LECUIR), « Statistique du mouvement de la population de la France de 1770 à 1780 », *Annales de Démographie historique*, Paris, 1970, pp. 462-480.
- « Population agglomérée, population éparse au début du XIX es siècle », *Annales de Démographie historique*, Paris, 1971, pp. 455-510.
- « Un dénombrement des Corses en 1770 », in Problèmes d'histoire de la Corse (de l'Ancien Régime à 1815), Actes du Colloque d'Ajaccio, 29 octobre 1969, Paris, 1971, pp. 23-44.
- « Jean-Baptiste Moheau (1745-1794) », in Sur la population française au XVIII^e et XIX^e siècles, Paris, Société de Démographie historique, 1973, pp. 417-425.
- (avec J. Dupâquier, N. Felkay et al.), Paroisses et communes de France. Dictionnaire d'histoire administrative et démographique. Région parisienne, Paris, CNRS, 1974, 921 p.
- « La réglementation des registres paroissiaux en France », *Annales de Démographie historique*, Paris, 1975, pp. 433-473.
- La Statistique Générale de la France de 1833 à 1870, Paris, Service International du Microfilm, 1975, 46 p.
- « Bibliographie », *Annales de Démographie historique*, Paris, 1971, pp. 515-550; *Idem*, 1973, pp. 431-479; *Idem*, 1974, pp. 537-558; *Idem*, 1975, pp. 433-473; *Idem*, 1976, pp. 505-557; *Idem*, 1977, pp. 509-558.

- « La croissance démographique dans l'élection de Paris à la fin de l'Ancien Régime », in Voies nouvelles pour l'histoire de la Révolution française, Colloque Albert Mathiez-Georges Lefebvre (30 novembre-1^{er} décembre 1970), Paris, Bibliothèque nationale, 1978, pp. 51-58.
- (avec C. MOTTE), « Études de démographie historique : monographies paroissiales. Essai de bibliographie », *dh Bulletin d'information*, n° 28, Paris, Société de Démographie historique, 1979, pp. 20-45.
- « La statistique démographique officielle de 1815 à 1870 en France », *Annales de Démographie historique*, Paris, 1979, pp. 252-279.
- (avec C. MOTTE), « Bibliographie des monographies paroissiales », *dh Bulletin d'information*, Paris, EHESS, n° 30, avril 1980, pp. 3-61.
- (avec A. BIDEAU), « Annales de Démographie historique (1964-1982) », *dh Bulletin d'information* (1970-1982), Paris, 1983, 111 p., tables et index.
- « Les prénoms en Haute-Corse en 1770 », in Le Prénom, Mode et histoire, Entretiens de Malher, 1980, Paris, 1983, pp. 379-381.
- « Une affaire de 'faiseuses d'anges' à la fin du XIX^e siècle », *Communications*, Paris, fasc. 44, 1986, pp. 137-174.
- (avec R. HORVATH), « Bibliographie chronologique des travaux de J. Körözy », *Annales de Démographie historique*, Paris, 1986, pp. 428-438.
- (avec M. LE MÉE-ORSETTI), Paroisses et communes de France. Dictionnaire d'histoire administrative et démographique. Seine-et-Marne, Paris, CNRS, 1988, 942 p.
- (avec J. Dupâquier), « La connaissance des faits démographiques au XIX esiècle (1790-1914) », in Histoire de la population française, t. 3, Paris, Puf, 1988, pp. 9-50.
- « Les villes de France et leur population de 1806 à 1851 », *Annales de Démographie historique*, Paris, 1989, pp. 321-393.
- « Les dénombrements à la fin de l'Ancien Régime. 1765-1789 », *Généalogie Magazine*, Paris, fasc. 72, 1989, pp. 38-41.
- « De la communauté d'Ancien Régime à la commune », *Atlas de la Révolution française*, 4. Le territoire (1). Réalités et représentations, Paris, EHESS, 1989, pp. 54-55.
- « Dénombrements et recensements. 1° partie (1789-1793) », *Généalogie Magazine*, Paris, fasc. 81, 1990, pp. 19-22.
- « Dénombrements et recensements. 2^e partie (1793-1800) », *Généalogie Magazine*, Paris, fasc. 82, 1990, pp. 21-24.
- « Information démographique. Orientation bibliographique », *Population et Avenir*, n° 601, janvier-février 1991, pp. 4-7.

- (avec J. DUPÂQUIER), « La formation des départements : un défi à la démographie », in Actes du Colloque organisé par le Conseil général de l'Oise dans le cadre de l'opération L'Oise a 200 ans à l'Hôtel de ville de Compiègne les 27 et 28 octobre 1990, Beauvais, Archives de l'Oise, 1991, pp. 97-136.
- Bulletin municipal de Marly-la-Ville (Val-d'Oise), [cinq articles d'histoire locale], Marly-la-Ville, 1989 à 1992.
- Cahier de doléances de 1789 de Marly-la-Ville, [contribution à la publication du], Marly-la-Ville, 1989.
- « Croissance démographique et économie dans l'élection de Rozay au XVIII^e siècle », Paris et Île-de-France, Mémoires publiés par la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Paris et d'Île-de-France, t. 43, 1992, pp. 39-108.
- « Bibliographie chronologique de Jacques Dupâquier », *Mesurer et comprendre*, Mélanges offerts à Jacques Dupâquier, textes réunis et publiés par J.-P. BARDET, F. LEBRUN, R. LE MÉE, Paris, PUF, 1993, pp. XIII-XXI.
- « La population de Senlis en 1765 », idem, pp. 347-360.
- « Jean-Baptiste Moheau (1745-1794) et les *Recherches...*, un auteur énigmatique ou mythique ? », *in M. MOHEAU, Recherches et Considérations sur la population de la France*, Réédition de l'ouvrage de 1778, Paris, INED, 1994, pp. 313-365.
- (avec A. VARET-VITU), « Statistiques de population », *Atlas de la Révolution française*, 8, Population, Paris, EHESS, 1995, pp. 10-11.
- (avec A. VARET-VITU), « L'usage des critères démographiques », idem, p. 13.
- (avec A. VARET-VITU), « La Révolution, un conflit de générations ? », idem, pp. 22-23.
- « De la naissance de la démographie historique à l'enquête Henry », *Population*, 6, Paris, INED, 1995, pp. 1475-1487.
- « Physiocratie », in Dictionnaire Européen des Lumières, Paris, PUF, 1997.
- « Benjamin Constant à Hérivaux », Regards sur la Vallée de l'Ysieux, n° 1, 1999.
- « Le peuplement de la vallée de l'Ysieux de la Révolution à nos jours », idem.
- « L'évolution démographique de quatre petites villes du département de l'Oise : Chantilly, Méru Pont-Sainte-Maxence et Senlis entre 1806 et 1851 », in Les petites villes françaises du XVIII^e au XX^e siècle, Actes du Colloque de Mamers, septembre 1991 (sous la dir. R. PLESSIX et J.-P. POUSSOU), Mamers, Société d'histoire des petites villes, 1998, pp. 163-175.
 - Bibliographie internationale de la démographie historique (analytique et annuelle), [correspondant pour la France], fascicules annuels de 1978 à 1994.
 - « Le choléra et la question des logements insalubres à Paris (1832-1849) », *Population*, 1-2, Paris, INED, 1998, pp. 379-398.

Ce volume portant le numéro 1 des
Cahiers des Annales de Démographie Historique
publié par la
Société de Démographie Historique
a été achevé d'imprimer en novembre 1999
par les soins de
Navis Imprimeur Conseil
à Paris 15e

Dépôt légal : 4^e trim. 1999 Imprimé en France